

Association en faveur de l'abattage des animaux dans la dignité (AFAAD)  
6, Rue des Silos à Grains.  
95460 Ezanville  
Email: caroline.brousseau@afaad.net

Monsieur le Ministre,

Les nouvelles images diffusées par l'association L214 filmées dans l'abattoir de Boulazac en Dordogne qui suscitent l'indignation de tous, alarment les consommateurs quant au niveau réel de prise en charge de la protection animale dans tous les abattoirs de France. Ce nouveau scandale révèle des dysfonctionnements importants des services de l'Etat et met en évidence l'insuffisance et l'absence de fiabilité des données publiques disponibles concernant l'état des abattoirs sur notre territoire.

### **L'AFAAD s'interroge sur le niveau d'exigence des inspections vétérinaires en matière de protection animale**

De fait, on ne peut que constater que les consommateurs consultant le site « Alim'Confiance » fourni par votre Ministère, et unique source d'informations accessible à nos concitoyens pour connaître le niveau de respect de la réglementation sanitaire et bien-être animal d'un établissement, n'ont pu qu'être trompés par l'indication de l'évaluation « très satisfaisante » donnée à cet établissement de Boulazac. Mais il ne s'agit pas que d'un problème de transparence puisque cette évaluation repose sur le résultat des inspections des services vétérinaires de la DDPP, ce qui pointe de manière accablante la qualité et le niveau d'exigence de ces inspections.

Comment en effet est-il possible que les services de l'Etat puissent attribuer la meilleure note à un abattoir dans lequel de telles images ont été filmées ? Que penser des évaluations des autres abattoirs et de l'état général du respect de la réglementation en matière de protection animale dans les autres établissements ?

### **L'AFAAD exige des audits indépendants et la publication annuelle des rapports d'inspection**

Face à ces faits, notre organisation demande qu'une campagne **d'audits indépendants portant sur le respect de la réglementation en matière de protection animale dans les 265 abattoirs de boucherie soit diligentée par vos services**. Nous demandons que l'intégralité des rapports d'inspections soit rendue publique à l'issue de cette campagne d'audits.

Aujourd'hui, seuls ces rapports détaillés pourraient permettre d'évaluer objectivement la situation dans les différents établissements d'abattage (et de suivre leur évolution), **c'est pourquoi l'AFAAD vous demande également de vous engager, dès maintenant, à rendre annuelle la publication des rapports annuels d'inspection des abattoirs, comme le gouvernement précédent s'y était déjà engagé.**

Monsieur Le Ministre Didier Guillaume, pourquoi refuser la publication annuelle des rapports d'inspection alors même que vous assurez dans tous les médias placer la transparence au cœur de votre action ?

Merci de bien vouloir nous accorder un entretien pour échanger sur ce sujet, ou de nous faire parvenir votre réponse par voie postale ou numérique, afin que nous puissions communiquer ces éléments à l'ensemble de nos adhérents et soutiens.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, nos salutations distinguées.

Madame Caroline BROUSSEAUD  
Présidente de l'AFAAD



#### **A propos de l'AFAAD**

L'Association en faveur de l'abattage des animaux dans la dignité (AFAAD) est une organisation à but non lucratif, qui œuvre en faveur du respect de la réglementation concernant les conditions d'abattage des animaux et de leur amélioration  
Contact : caroline.brousseau@afaad.net / Site web : afaad.net